

## Développement oral : Fluidifier le trafic pendant les travaux ferroviaires

*Christine Ammann Tschopp, députée Verte*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Imaginez-vous dans un peu plus d'une année. Vous remontez chez vous dans les montagnes, comme chaque jour, ou vous allez travailler ou alors vaquer à des occupations à la Chaux-de-Fond. Vous pestez déjà. Les trains ne circulent plus à cause des travaux de réfection de la ligne actuelle. Les bus de remplacement auront du retard, c'est sûr. Depuis le début des travaux, ils restent chaque jour coincés dans les embouteillages à l'entrée du tunnel de la Vue des Alpes. Quant à savoir quand vous arriverez à votre destination, c'est juste la bonne question. Et dire qu'il faut payer pour ça. Vos voisins ont choisi de prendre la voiture, ils ne sont pas sensibles à la problématique climatique. Et bien ils ne sont pas plus avancés. Ils croyaient s'économiser le prix du bus, mais évidemment, ils paient l'essence et les frais kilométriques de leur voiture et n'en sont pas moins coincés que vous dans les bouchons, alimentés par des milliers de voitures.

A cette vision peu engageante, le groupe PVS propose d'offrir la gratuité des bus de remplacement, avec l'avantage de réduire le nombre de véhicules et donc l'encombrement de la chaussée sous la Vue des Alpes et, en conséquence, de permettre d'assurer la bonne tenue des horaires. En effet les usagères et les usagers des transports publics garderont leurs bonnes habitudes et une partie des automobilistes comprendront l'avantage de se reporter sur les bus de remplacement.

La position du CE nous assure que des mesures sont envisagées. Des bus régionaux à la demi-heure et directs au  $\frac{1}{4}$  d'heure. Combien en faudra-t-il pour remplacer un train qui comporte 180 places assises et encore plus de places debout ? Ne serait-ce pas plus juste de prévoir des horaires continus aux heures de pointe. Un bus plein démarre immédiatement. Le CE nous dit que les coûts se monteront à 40 millions de francs contre environ 20 millions de francs par an aujourd'hui. De quels coûts parle-t-il ? Les CFF n'assument-ils pas les coûts de la ligne actuelle ainsi que les coûts de la substitution par des bus ? Le canton en prend-il une part à sa charge ? « La gratuité est difficile en raison de la multitude des trajets à considérer » nous dit le CE dans sa prise de position. L'idée étant de décharger le tunnel sous la Vue des Alpes, ne suffit-il pas naïvement d'annoncer la gratuité et de ne plus effectuer de contrôles sur la ligne de bus directe ? Les 9 millions de coûts dus à la gratuité ne devraient-ils pas être pris également en charge par les CFF ?

Je remercie les membres de l'hémicycle de bien prendre en compte la présente recommandation qui évitera un report vers le trafic individuel et une baisse de fréquentation des transports publics qui se prolongera sans nul doute à moyen ou long terme. Ce n'est pas le moment de dégoûter les Neuchâteloises et les Neuchâtelois des transports publics.

Merci pour votre attention